Association romande
de propriété intellectuelle

Jurisprudence 2026

Jeudi 10 décembre 2026
À la FER (Fédération des Entreprises Romandes)
rue de Saint-Jean 98, 1201 Genève

L'AROPI vous convie à la traditionnelle séance jurisprudence qui sera également la dernière séance de l'année 2026.

Pour cette dixième édition, nous aurons le plaisir d'entendre nos deux chroniqueurs,
Me Laurent Muhlstein, Avocat Associé, Junod Halpérin avocats, et
M. Benoît Gilligmann, Conseil en brevets, Bovard SA,
nous donner un aperçu des dernières nouveautés jurisprudentielles de l'année 2026.

Laurent Muhlstein exposera la jurisprudence suisse rendue en 2026 en matière de marques, designs, droit d'auteur et concurrence déloyale.

Benoît Gilligmann proposera quant à lui un état des lieux sur la pratique de la juridiction unifiée des brevets (JUB), de changements de pratique récents de l'office européen des brevets, et l'analyse d'une sélection des dernières décisions rendues par les chambres de recours techniques et juridiques, et de thèmes d'actualité auprès des grandes chambres de recours.

En guise de célébration de fin d'année, un apéritif plus substantiel que d'ordinaire suivra la présentation, au restaurant la Mère Royaume (Place Simon-Goulart 4, 1201 Genève).

Programme

18h00	Accueil / Introduction
18h05	**Jurisprudence 2025**
Orateurs:	***Me Laurent Muhlstein,*** *Junod Halpérin avocats* ***M. Benoît Gilligmann****, Bovard SA*
19h30	**Discussion**
19h45	**Apéritif**

La participation est gratuite pour les membres de l'AROPI mais l'inscription est obligatoire.

Inscriptions : secretaire@aropi.ch